

## Emergence d'un génotype particulier de méningocoque B dans l'est des Côtes d'Armor 2016-2017.

### Point épidémiologique au 28/04/2017

Nous surveillons l'implantation d'une souche hyperendémique de méningocoque B dans le secteur géographique situé à l'est des Côtes d'Armor suite à la survenue depuis décembre 2016 de 5 cas d'infections invasives à méningocoque (IIM) (Figure 1). Le Centre National de Référence (CNR) des méningocoques a confirmé une même formule génotypique "B:P1.7-2,4:F5-9:cc162" pour 4 des cas ; le typage de la souche du 5<sup>ème</sup> patient est en cours (forte probabilité que cette souche appartienne également au même génotype).

Il s'agit de 5 adolescents âgés de 13 à 17 ans résidant dans les communes de Broons, Taden, Caulnes et Lanvallay. Les patients ont débuté leurs symptômes entre le 17/12/2016 et le 20/04/2017 ; l'évolution clinique a été favorable pour chacun. On identifie parmi les 5 cas 1 cas isolé et 2 grappes de 2 cas chacune : 2 enfants âgés de 13 ans et scolarisés dans le collège Jean-Monnet de Broons avec date de début de signes le 17 et 18/12/2016 et 2 enfants de 17 ans scolarisés dans le lycée La Fontaine des Eaux à Dinan avec date de début de signes le 17 et 20 avril 2017.

Ce regroupement spatio-temporel de cas d'IIM B a entraîné la mise en place en décembre 2016 d'une Cellule d'aide à la décision (CAD) pilotée par la Direction Générale de la Santé et comprenant Santé publique France, le CNR et l'Agence Régionale de Santé Bretagne, en cohérence avec les recommandations du Haut conseil de la santé publique (HCSP).

La décision de vacciner par le vaccin Bexsero® les 600 élèves collège de Broons a été prise par cette CAD en janvier 2017 et la campagne menée en janvier et mars 2017.

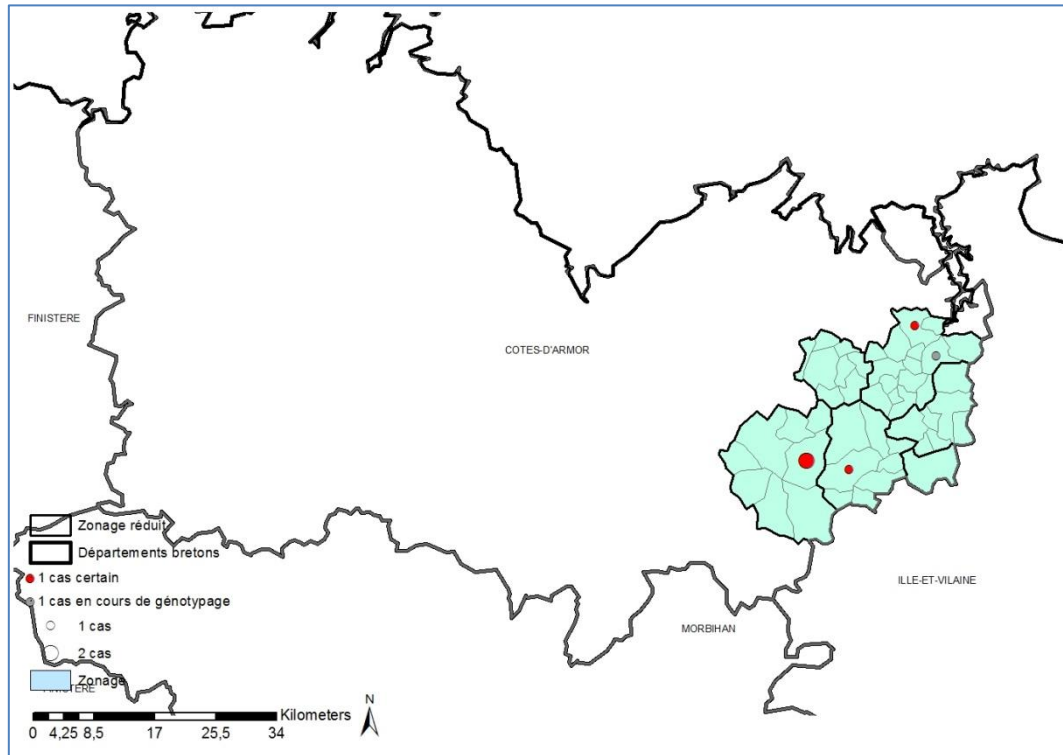
Les taux d'incidence suite à la survenue des 2 derniers cas en avril 2017 pour ce génotype dans la zone de résidence des cas (Figure 1, Tableau 1) sont à ce jour supérieurs au seuil d'hyperendémie (3 p 100 000 habitants) recommandé par le HCSP pour envisager une campagne de vaccination au niveau de la population.

Le 26/04/2017, à partir de l'analyse épidémiologique, la CAD a pris la décision de vacciner les 2 000 élèves du lycée La Fontaine des Eaux à Dinan et d'élargir cette démarche de vaccination à une population cible au niveau de la population dans une zone géographique définie :

- Les collégiens et les lycéens scolarisés dans les établissements scolaires (y compris les filières post-bac rattachées au lycée) de la zone est des Côtes-d'Armor (Tableau 1) ;
- Tous les sujets de 11 à 19 ans résidant dans la zone est des Côtes-d'Armor (Tableau 1) et ne correspondant pas au critère précédent.

Par ailleurs, une surveillance renforcée des souches de méningocoques B en Bretagne est en cours. Un génotypage de toutes les souches identifiées en Bretagne doit être réalisé par le CNR. Tout matériel biologique permettant le typage (souches, PCR) doit donc être systématiquement envoyé sans retard au CNR par les établissements de santé bretons.

**Figure 1** : Cas de IIM B de génotype « B:P1.7\_2,4:F5-9:cc162 » ou e génotype en cours de typage survenus dans l'est des Côtes d'Armor depuis décembre 2016 et la zone de résidence ou de scolarisation des cas (n=5).



**Tableau 1** : Liste des codes postaux compris dans la zone géographique de l'est des Cotes d'Armor concernée par la démarche de vaccination (n=47).

AUCALEUC	LE HINGLE	SAINT-MADEN
BOBITAL	LE QUIOU	SAINT-MAUDEZ
BROONS	LEHON	SAINT-MELOIR-DES-BOIS
BRUSVILY	LES CHAMPS-GERAUX	SAINT-MICHEL-DE-PLELAN
CALORGUEN	PLELAN-LE-PETIT	SAINT-SAMSON-SUR-RANCE
CAULNES	PLOUASNE	SEVIGNAC
DINAN	PLUMAUDAN	TADEN
EREAC	PLUMAUGAT	TREBEDAN
EVVAN	QUEVERT	TREDIAS
GUENROC	ROUILLAC	TREFUMEL
GUITTE	SAINT-ANDRE-DES-EAUX	TRELIVAN
LA CHAPELLE-BLANCHE	SAINT-CARNE	TREMEUR
LA LANDEC	SAINT-HELEN	TREVRON
LANGUEDIAS	SAINT-JOUAN-DE-L'ISLE	VILDE-GUINGALAN
LANRELAS	SAINT-JUDOCE	YVIGNAC-LA-TOUR
LANVALLAY	SAINT-JUVAT	